

AVIS PUBLIC

AVIS est donné que les règlements RCA08-08-0001-112 et RCA08-08-0001-113 modifiant le règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, adoptés le 6 novembre 2018, sont en vigueur depuis le 20 novembre 2018, date de délivrance du certificat de conformité au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Avis est aussi donné que ces règlements sont déposés au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 28 novembre 2018

Cybèle Kahalé, avocate
Secrétaire-substitut du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that by-laws RCA08-08-0001-112 and RCA08-08-0001-113, modifying by-law RCA08-08-0001 on zoning, adopted on November 6, 2018, are in force since November 20, 2018, date of issuance of the certificate of conformity to the Ville de Montréal Planning plan.

These planning by-laws are filed at the Citizen's Office located at 777 Marcel-Laurin Boulevard, Saint-Laurent, at the disposal and for information of any interested person.

Montréal, November 28, 2018

Cybèle Kahalé, lawyer
Secretary-substitute of the Borough Council